

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2008

OPÉRATIONS SPATIALES - (n° 614)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 28

présenté par
M. Lasbordes

ARTICLE 22

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« et dans »,

les mots :

« ou dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.